



[Israel Air Force Hosts Military Exercise](#) by The Israel Project, and Summer Sky by THOR on flickr [CC by 2.0](#)/Combined the two images/Posaune

La séparation du droit d'aînesse et du sceptre (première Partie)

Les Anglo-Saxons selon la prophétie (chapitre quatre)

- Herbert W. Armstrong
- [05/04/2018](#)

La suite provenant de [La grandeur nationale promise à Israël ne fut jamais reçue par les Juifs—Pourquoi? \(quatrième Partie\)](#)

Nous en arrivons maintenant à un point capital, à une vérité biblique que très peu de gens connaissent. Très peu, en effet, se sont rendu compte que les promesses faites à Abraham comportaient deux aspects. Mais la Bible fait, une grande différence entre ces deux phases relatives aux promesses.

La Bible appelle le *sceptre* les promesses spirituelles, relatives à une «postérité»—c'est-à-dire le Christ—et au salut rendu possible par Son intermédiaire. Quant aux promesses matérielles et nationales se rapportant à une multitude de nations, à la richesse nationale, à la prospérité, à la puissance et à l'acquisition de la Terre sainte, la Bible les englobe par l'expression: *Droit d'aînesse*.

Race et Grâce: deux choses différentes

Il est indispensable que nous comprenions bien ce que ces termes signifient.

Le droit d'aînesse: le droit d'un *aîné* de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants. Un droit d'aînesse, c'est quelque chose auquel on a droit, du fait de sa naissance. Rien à voir avec la grâce, qui équivaut à un pardon non mérité, gratuit, auquel on *ne peut prétendre* avoir droit. Le droit d'aînesse est relatif à la race, non pas à la grâce. Les possessions qui se rapportent au droit d'aînesse sont habituellement transmises par le père à son fils aîné.

Sceptre: espèce de bâton de commandement; insigne de la royauté. La lignée royale qui fut promise même au *Christ*, et sous-entend la *grâce* pour tous.

Nous avons vu comment—inconditionnellement—Dieu fit à Abraham, d'une part, les promesses relatives au droit d'aînesse, et d'autre part, celles relatives à la grâce. Il promit de nouveau le droit d'aînesse et le sceptre à Isaac et à Jacob. Mais ce qui devrait nous aider à y voir plus clair, et à nous réjouir comme la découverte d'une vérité nouvelle, c'est qu'à partir de ce moment-là, ces deux aspects—ou phases—des promesses se séparent distinctement. Les promesses du *sceptre* relatives à la lignée royale menant au Christ, ainsi que celles de la grâce rendue possible par Son intermédiaire, furent transmises à Juda, l'un des fils de Jacob et l'ancêtre des Juifs. Mais la surprenante vérité, c'est que les promesses relatives au droit d'aînesse n'ont jamais été faites—ou transmises—aux Juifs.

Je le répète: Les promesses relatives au droit d'aînesse n'ont jamais été faites aux Juifs.

Reportons-nous à plusieurs passages—et lisez-les vous-même dans la Bible.

«Le sceptre ne s'éloignera point de Juda ...» (Genèse 49:10).

«Mais le droit d'aînesse est à Joseph» (1 Chroniques 5:2).

On comprend aisément que le sceptre soit allé à Juda, et qu'il ait été transmis grâce aux Juifs. Le roi David appartenait à la tribu de Juda. Tous les rois qui succédèrent à David appartenaient à la Maison de David, de la tribu de Juda. Le Christ naquit de la Maison de David et était issu de la tribu de Juda.

Une autre vérité surprenante que la plupart des gens ne réalise pas aujourd'hui, c'est que les Juifs ne représentent qu'une partie des «enfants d'Israël».

Lisez à nouveau ce fait quasi inconnu!

Nous prouverons et expliquerons cela complètement dans le chapitre 6. *Seuls* ceux qui appartenaient aux trois tribus de Juda, de Benjamin et de Lévi étaient Juifs. Tandis que tous les Juifs sont des Israélites, la plupart des Israélites *ne sont pas Juifs!*

Donc, comprenez bien! La promesse du droit d'aînesse *ne fut pas* transmise aux Juifs! Mais le sceptre—la promesse relative au *Christ* et à la *grâce*—fut transmis aux Juifs! «Le salut», a dit Jésus, «vient des Juifs!» (Jean 4:22). «Je n'ai point honte de l'Évangile [du Christ],» disait Paul, «c'est une puissance de Dieu, pour le salut de quiconque croit, du Juif *premièrement*, puis du Grec» (Romains 1:16). Les promesses relatives à la *grâce* furent transmises grâce à Juda.

Quant aux promesses relatives au «droit d'aînesse», comme la Bible les appelle, elles n'ont pas du tout été comprises. Très peu de gens ont remarqué que Dieu fit à Abraham d'autres promesses que celles du sceptre. Très peu de gens savent ce qui se trouve dans la Bible!

Les Juifs n'ont jamais obtenu le droit d'aînesse

Peu de gens comprennent que ces grandes promesses matérielles nationales n'ont jamais été transmises aux Juifs! Le fait essentiel et étonnant que plusieurs ont négligé est que le droit d'aînesse «est à Joseph». Et, comme nous allons le voir plus loin, ni Joseph, ni ses descendants n'étaient des Juifs! Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est vrai!

Cette connaissance, relative au droit d'aînesse, constitue le noyau de cette vérité importante, qui se révélera *la clé* de la compréhension de toutes les prophéties! Il est d'une importance capitale que vous compreniez cela clairement!

«Le droit d'aînesse», tel qu'il est défini plus haut, ne comprend que ce qui revient de droit à l'aîné. Personne ne peut recevoir la vie éternelle comme s'il s'agissait d'un *droit*; autrement, il ne serait pas question de grâce. Le salut vient par la *grâce*—qui est le *don* de Dieu, par Son pardon que nous ne méritons pas—par une faveur dont nous ne sommes pas dignes. Le droit d'aînesse ne confère que des possessions *matérielles*, et lorsque ce droit est transmis de génération en génération, à des descendants de plus en plus nombreux, il devient, tout compte fait, un héritage national. Il n'apporte que des possessions matérielles, une certaine puissance ou une certaine situation. Il n'apporte *pas* des bénédictions *spirituelles*. C'est une question de race, et non de grâce!

Il existe une autre distinction entre un droit d'aînesse et une grâce, et nous devons la connaître. Comme nous l'avons déjà vu, un droit d'aînesse se transmet généralement par le père à son fils aîné. Le bénéficiaire n'a aucune condition à remplir. Le fils ne fait rien pour en bénéficier. Il le reçoit en tant que «son droit», pour la bonne et unique raison qu'il est né le premier. Il n'a pas besoin de travailler pour l'obtenir, pas besoin d'en être digne, ou de remplir certaines conditions. Toutefois, il lui est possible de *le perdre*, ou de ne plus pouvoir le conserver.

Mais le don de la vie éternelle, que l'on obtient par la *grâce*, *comporte* certaines conditions. Pas plus que moi, vous n'avez le droit de recevoir le don de la vie éternelle—de *naître* en tant que fils de Dieu—littéralement un membre de la Famille Dieu! Pensez à ce qui se produirait si tel était le cas! Tout criminel ou tout athée rebelle, d'un air de défi, rempli de haine et d'hostilité, pourrait dire à Dieu, montrant le poing: «Écoute, Dieu! Je te hais! Je te brave! Je refuse de t'obéir! Mais *j'exige* que tu me donnes la vie éternelle! J'y ai droit! Je veux naître dans Ta famille divine—pour recevoir toute cette puissance que possède un fils de Dieu, et me servir de cette puissance pour lutter contre toi! Je veux que ta famille soit une maison divisée contre elle-même! Je causerai des heurts, de l'hostilité, de la haine, de la misère parmi tes enfants! J'exige cette puissance dont tu fais *don* car j'y ai *droit*, et je pourrai ainsi en abuser—et m'en servir pour faire le mal!»

La grâce sous certaines conditions

La plupart de ceux qui se disent chrétiens—de même que de nombreux enseignements du christianisme traditionnel—prétendent qu'il n'existe aucune condition, et que *nous* n'avons rien à faire pour obtenir la grâce glorieuse de Dieu. Ils nient que Dieu exige l'obéissance à Sa Loi! Ils tordent la vérité en disant que cela équivaldrait à *se rendre digne* de Son salut! Ils *exigent* que Dieu leur accorde le salut, mais ils se rebellent contre Sa loi et ils refusent de l'observer!

Imaginez les conséquences de ce genre d'attitude! Comprenez ceci! La vie éternelle est, en effet, le don gratuit de Dieu.

Vous ne pouvez pas le mériter! Vous n'y avez pas droit! Vous ne pouvez pas l'exiger de Dieu, en tant que votre droit, tout en Le bravant, tout en vous rebellant contre Son gouvernement et en refusant de Le laisser guider votre vie comme Il l'entend!

Dieu a donc posé des conditions! Ces conditions ne vous gagnent rien! Mais Dieu donne Son Saint-Esprit à ceux qui Lui obéissent (Actes 5:32). On ne l'achète pas—mais le verset en question parle du Saint-Esprit, «que Dieu a *donné* à ceux qui *lui obéissent*». C'est toujours un don gratuit!

Un homme riche peut très bien dire à sept individus: «Je suis prêt à donner, en tant que cadeau gratuit, mille dollars à celui ou à ceux d'entre vous qui viendront le chercher.» Le fait de venir le chercher ne les en rend pas dignes pour autant. Ce n'est qu'une *condition* requise pour recevoir le cadeau gratuit.

Le mot «grâce» signifie un *pardon* que nous ne méritons pas, que nous ne pouvons pas «acheter». Dieu *pardonne* à celui qui se repent! Et «se repentir» signifie *se détourner* de la rébellion, de l'hostilité, et de la désobéissance. «Repentez-vous» signifie se tourner vers l'obéissance à la loi de Dieu. Le fait que Dieu choisit de *ne pas* offrir ce cadeau merveilleux—qu'est le don de l'immortalité, qui porte en elle la puissance divine—à ceux qui l'utiliseraient pour faire le mal ou pour faire souffrir; et le fait qu'Il a choisit de ne l'accorder qu'à ceux qui l'utiliseront pour faire le bien—ne signifie pas, pour autant, qu'on puisse l'obtenir par *nos oeuvres* plutôt que par la grâce. S'il n'existait *aucune* condition, n'importe qui pourrait le réclamer—et l'obtenir comme droit, par la naissance, plutôt que par la grâce!

Le *fait* même que la grâce existe, rend nécessaire les qualifications requises par Dieu. Mais c'est quand même un don que nous ne méritons pas! L'obéissance ne sert pas à payer un tel don—c'est tout simplement ce que nous *devons* à Dieu. Un droit d'aînesse ne comporte aucune qualification. C'est un droit que l'on reçoit à la naissance. ■

La suite sur...



Téléchargez, ou commandez votre copie gratuite de
Les Anglo-Saxons selon la prophétie
maintenant en cliquant ici.